

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24001</p>
---	---	---

SEANCE du : 15 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 janvier 2024.

ETAIENT PRESENTS

Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Thierry BAUDOUIN	Jamel CHENIOUR	Marie JARRY	Philippe ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROSSEAU	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	
Pierre BUREAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Pierre MORIN	
Sandra CAILTON	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anne-Marie BARBIER, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Thierry BAUDOUIN
Florence BAZZOLI		

Secrétaire de séance : Marinette TALLIER, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services



Convention avec le lycée Les Sicaudières pour les stagiaires

L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole « Les Sicaudières » représenté par son Directeur Monsieur Paul REVOLLON, et le Centre de Formation Professionnelle Agricole et Agroalimentaire, représenté par son Directeur, Monsieur Arnaud OBLE propose à la commune de Bressuire et au Golf de Bressuire une convention afin d'accueillir des stagiaires au sein des services municipaux.

Les principaux axes de cette collaboration sont :

- Des séquences de sensibilisations sur l'agronomie, les graminées et l'irrigation du golf délivrées par Louis VANDENBORRE, intendant de parcours.
- Des chantiers en lien avec l'entretien du parcours de golf.
- Un chantier d'embellissement des abords du parcours de golf.
- La participation à l'entretien d'espaces verts de la ville de Bressuire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la convention d'accueil de stagiaires.
- **D'AUTORISER** Madame le maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Marinette TALLIER




Le Maire,
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240119-DG_DEL_2024_001-DE
Date de télétransmission : 19/01/2024
Date de réception préfecture : 19/01/2024

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **19 JAN. 2024**